



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

Le Puy-en-Velay, le 10 juin 2024

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, l'équipe pédagogique organise une semaine de révisions pour préparer le Diplôme National du Brevet dans les meilleures conditions. **Cette semaine débutera le jeudi 20 juin et se terminera le mercredi 26 juin.** Les élèves travailleront 5 matières : français, mathématiques, histoire-géographie, Sciences Physiques et Technologie.

Pendant la semaine de révisions, **les horaires des cours des élèves de 3ème sont modifiés : ils auront lieu de 8h50 à 11h35 le matin et de 13h25 à 16h10 l'après-midi.** Les élèves pourront donc venir au collège pour 8h50 et sortir à 16h10 avec une autorisation parentale. Toutefois, ceux qui le souhaitent peuvent être présents dès 8h et rester jusqu'à 17h ou 17h50 le cas échéant. Si le travail de révisions de certains élèves n'est pas sérieux, l'équipe pédagogique se réserve le droit de leur faire effectuer un travail personnel en permanence.

Pour la dernière journée, le mercredi 26 juin, le matin sera d'abord consacré à des révisions avant que les élèves ne rangent leur classe et ne rendent leurs livres. **A 11h35, chaque élève recevra sa convocation pour l'examen du Diplôme National du Brevet.**

Pour que la journée du mercredi 26 juin se passe dans les meilleures conditions, l'équipe pédagogique rappelle que le règlement du collège continue de s'appliquer malgré les aménagements horaires. **Les déguisements et les tenues vestimentaires inappropriées ne sont pas tolérés tout comme les spray colorants et autres maquillages.** Les contrevenants ne seront pas admis au collège et les familles seront averties.

Les jeudi 27 et le vendredi 28 juin sont réservés à un travail personnel de révisions à la maison. Néanmoins, le collège reste ouvert à ceux qui préfèrent y faire leurs révisions.

Nous vous rappelons que **les épreuves écrites du D.N.B. 2024 se dérouleront le lundi 1^{er} juillet** (Français et Mathématiques) **et le mardi 2 juillet** (Histoire-Géographie et Sciences) au Collège St Régis – St Michel. Les résultats seront communiqués le vendredi 12 juillet à partir de 15h. Nous les afficherons au Collège.

Les candidats doivent obligatoirement apporter leur convocation et leur carte d'identité. Les élèves qui ont un aménagement particulier (1/3 temps par exemple) doivent également apporter le justificatif officiel reçu par leur famille. Par ailleurs, nous vous demandons de renseigner le coupon ci-dessous afin de faire l'état des élèves qui déjeuneront au Self de St Régis les 1^{er} et 2 juillet. Le compte Restauration de chaque famille sera débité en fonction des repas pris ces jours-là.

Restant à votre disposition pour tout renseignement utile,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à nos sentiments dévoués.

L'équipe pédagogique

Autorisation parentale à rapporter au professeur principal pour le **juin 2024**

Madame, Monsieur _____ autorisons notre fille/fils _____ élève en 3e ____ à :

- rentrer au collège à 8h * (sauf lundi à 9h)
- rentrer au collège à 8h50*
- sortir à 16h10*
- sortir à 17h*
- sortir à 17h50*

***entourer la modulation choisie**

pendant la semaine de révision du jeudi 20 juin au mercredi 26 juin 2024.

Mon fils / ma fille déjeunera au Self le lundi 1^{er} juillet : oui / non

Mon fils / ma fille déjeunera au Self le mardi 2 juillet : oui / non

Signature des parents :